

Genève, le 19 janvier 2011

Aéroport International de Genève
A l'att. de M. Robert Deillon,
Directeur Général
Case Postale 100
1215 Genève 15

Concerne : vols nocturnes

Monsieur le Directeur,

Sur la base de notre réseau de microphones et du système que l'ARAG a mis en place pour l'identification de tous les mouvements à votre aéroport, nous avons procédé à des analyses des vols des mois de novembre et décembre 2010, soit depuis l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver. Ce dernier nous promettait des soirées tranquilles, puisque aucun décollage n'y est programmé après 22h00. Malheureusement, les données que nous avons récoltées mettent en évidence un nombre de mouvements après 22h00 très conséquent.

Nos analyses mettent en évidence les faits suivants :

Mois de novembre 2010

- > Période 22h01 – 23h00 : 44 décollages, dont 36 avions de ligne.
- > Période 23h01 – 00h00 : 12 décollages, dont 5 avions de ligne.
- > Période 00h01 – 5h59 : 3 décollages, dont 1 avion de ligne (Ukraine international Airlines, qui a décollé le 18 novembre à 00h07) et deux vols médicaux.

Soit un total pour la période 22h01 – 5h59 de 59 décollages, dont 42 avions de ligne ! A titre de comparaison, on relèvera qu'au mois de novembre 2009, il y avait 59 décollages, dont 34 avions de ligne. Nous constatons donc que la situation s'est péjorée depuis lors, même si les vols Air Mauritius MK59 ne sont plus programmés après 22h du soir.

Ce nombre très élevé de mouvements ne respectant pas l'horaire est dû principalement aux vols suivants :

- > Vol Flybaboo F7227 (Toulouse), qui a décollé **11 fois** en retard
- > Vol easyJet EZY8485 (Londres Gatwick), qui a décollé **6 fois** en retard
- > Vol Flybaboo F7237 (Bordeaux), qui a décollé **3 fois** en retard
- > Vol Lufthansa LH2389 (Munich), qui a décollé **3 fois** en retard
- > Vol easyJet EZY2068 (Londres Luton), qui a décollé **3 fois** en retard
- > Vol Air Mauritius MK59 (Mauritius), qui a décollé **3 fois** en retard. A relever que cet avion est en classe III, donc particulièrement bruyant.

Au mois de décembre 2010 la situation s'est fortement détériorée du point de vue de la tranquillité des riverains.

Nos relevés font état de :

- > Période 22h01 – 23h00 : 123 décollages, dont 111 avions de ligne.
- > Période 23h01 – 00h00 : 46 décollages, dont 34 avions de ligne.
- > Période 00h01 – 5h59 : 21 décollages, dont 18 avions de ligne.

Soit un total pour la période 22h01 – 5h59 de 191 décollages, dont 163 avions de ligne, soit 4 fois plus qu'au mois de novembre ! A titre de comparaison, on relèvera qu'au mois de décembre 2009, il y avait 127 décollages, dont 103 avions de ligne.

Les comparaisons avec 2009 ainsi que l'évolution de novembre à décembre montrent une importante dégradation de la situation.

Ce nombre extrêmement élevé de mouvements ne respectant pas l'horaire est dû principalement aux vols suivants :

- > Vol Flybaboo F7227 (Toulouse), qui a décollé **16 fois** en retard (!!), dont le 28 décembre à 00h28 !!
- > Vol easyJet EZY8485 (Londres Gatwick), qui a décollé **11 fois** en retard, dont le 6 et le 18 décembre avec des décollages après minuit (00h4 et 00h12) et le 29 décembre avec un décollage à 23h46.
- > Vol easyJet EZY2068 (Londres Luton) qui a décollé **8 fois** en retard, dont le 22 décembre à 23h44.
- > Vol Lufthansa LH2389 (Munich) qui a décollé **8 fois** en retard, les 15 et 16 décembre après 23h00.
- > Vol easyJet EZY3380 (Londres Stansted) qui a décollé **7 fois** en retard, dont 3 fois après minuit : 17 décembre à 00h12, 20 décembre à 00h07 et 23 décembre à 00h23.
- > Vol easyJet EZY1391 (Paris Orly) qui a décollé **6 fois** en retard, dont 2 fois après 23h00 et le 17 décembre à 00h10.
- > Vol Air Mauritius MK59 (Mauritius) qui a décollé **6 fois** en retard, dont le 23 décembre à 23h17 et le 11 décembre à 00h38.

Beaucoup d'autres compagnies ont décollé en retard **plusieurs fois dans le mois** : Aeroflot, Air France, British Airways, European Air Transport, FlyBe, Brussels Airlines, Etihad Airways, Jet4you, Luxair, Scandinavian Airlines, British Midland International, Swiss, TAP, Cargo Air, ...

Au mois de décembre 2010, les vols suivants ont décollé après minuit :

Compagnie	vol	date	heure
Aeroflot	SU170	30.12.10	00h20
Aeroflot	SU272	27.12.10	00h26
Air France	AF1043	22.12.10	00h03
Air France	AF1043	25.12.10	00h14
FlyBaboo	F7227	28.12.10	00h28
easyJet	EZY1391	17.12.10	00h10
easyJet	EZY3380	17.12.10	00h12
easyJet	EZY3380	17.12.10	00h07
easyJet	EZY3380	23.12.10	00h23

easyJet	EZY2066	27.12.10	00h09
easyJet	EZY7290	19.12.10	00h18
easyJet	EZY8485	6.12.10	00h04
easyJet	EZY8485	18.12.10	00h12
Farnair Switzerland	FAT9VA	17.12.10	00h24
Luxair	LG8368	17.12.10	00h01
Luxair	LG8368	18.12.10	00h04
Air Mauritius	MK59	11.12.10	00h38

Nous relevons ainsi que 50% des cas de décollage après minuit concerne easyJet.

Nous avons également remarqué le décollage, à 00h40 le 17.12.10, d'un aéronef qui semble être un petit Falcon FA7X appartenant à la compagnie finlandaise Airfix Aviation. Les mesures de bruit de notre station de mesure à Vernier indiquent que ce décollage fut nettement plus bruyant que tous les autres décollages nocturnes après minuit. Il nous est inacceptable d'avoir les petits jets privés qui font autant de bruit sur une région (Vernier) très peuplée. En conséquence, nous vous demandons de nous fournir tous les détails sur ce vol, y compris vos propres mesures de bruit et votre explication pour ce bruit excessif.

Ces relevés mettent en évidence un réel problème puisque l'horaire ne semble avoir de valeur que sur le papier. Dans la réalité, il est loin d'être respecté.

Face à cette situation, nous vous demandons :

- > des explications détaillées concernant l'importance des vols en retard et les mesures prises pour limiter ces mouvements,
- > les motifs qui vous ont justifié l'octroi d'une dérogation pour le vol d'Air Mauritius après 00h30,
- > d'intervenir auprès des principaux auteurs de trouble responsables des plus grandes nuisances, à savoir Flybaboo, easyJet et Air Mauritius, pour qu'ils remédient à leurs retards systématiques et de nous faire part de ce que les compagnies et l'AIG mettront en œuvre pour éviter ces débordements systématiques.

Nous vous informons que le présent courrier ainsi que votre réponse seront publiés sur notre site internet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'ATCR - AIG

Yvan ROCHAT
Président

François MEYLAN
Vice-Président

Copies : - M^e G. Page, Brown&Page, 37-39 rue de Vermont, 1202 Genève
- OFAC, Direction, Section plan sectoriel et installations, 3003 Berne